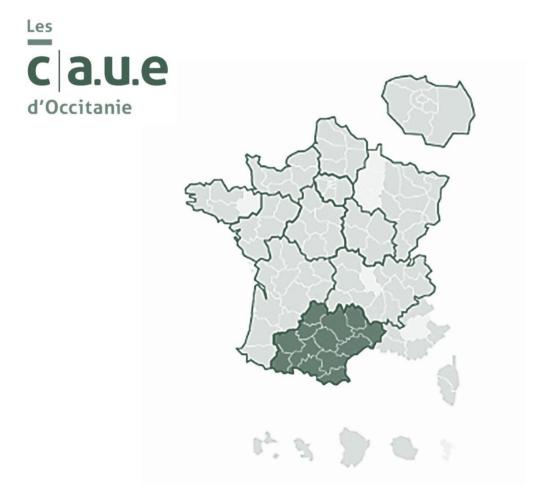






SOMMAIRE

L'UNION REGIONALE LES CAUE D'OCCITANIE	ı	p. 3
2023 EN QUELQUES CHIFFRES		p. 4
1.RAPPORT MORAL	I	p. 5
2. ACTIVITÉ 2023	ī	p. 9
ÉCHANGER ET MUTUALISER		p. 10
Groupes de travail		p. 11
Formation des personnels		p. 17
Outils de communication interne		p. 18
ACCOMPAGNER LES POLITIQUES PUBLIQUES		p. 21
Cadres d'interventions pluriannuels		p. 22
Aménagement du territoire		p. 24
Développement territorial		p. 26
Réseau Paysage Occitanie		p. 27
Journées thématiques d'échanges du réseau paysage Occitanie		p. 28
Promotion de l'architecture		p. 29
Massif central		p. 30
VALORISER LES CAUE		p. 32
Représentation & développement du partenariat		p. 33
Publications collectives		p. 37
Actualités régionales du site internet		p. 38
Réseau national & interrégional des CAUE		p. 39
INSCRIRE LE PROJET ASSOCIATIF		
DANS UNE GOUVERNANCE COLLECTIVE		p. 42
Vie statutaire		p. 43
Organisation du réseau		p. 44
Répartition des financements du réseau		p. 45
Gestion interne		p. 46
3. RAPPORT FINANCIER 2023	I	p. 51
GLOSSAIRE DES ACRONYMES	I	p. 58



L'UNION RÉGIONALE LES CAUE D'OCCITANIE

Un réseau et une association

Les Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement, institués par la loi sur l'Architecture de 1977, ont pour but de développer la qualité de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement avec le souci permanent de les adapter aux particularités locales.

Les CAUE en Occitanie sont au nombre de 13 : Ariège, Aude, Aveyron, Gard, Haute-Garonne, Gers, Hérault, Lot, Lozère, Hautes-Pyrénées, Pyrénées-Orientales, Tarn et Tarn-et-Garonne. Ils sont réunis en Union régionale avec un réseau de professionnels ancré sur le territoire.

Ses missions

L'Union Régionale des Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement d'Occitanie, dénommée Les CAUE d'Occitanie, a pour principales finalités de valoriser le travail des CAUE, de favoriser leur mutualisation autour de projets communs, de coordonner les CAUE membres qui accompagnent les politiques publiques régionales, nationales et européennes dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement.

Elle a pour objet :

- La coordination et la valorisation du réseau territorial de compétences et de partenariats développé par les CAUE sur la région,
- La représentation et la promotion des CAUE auprès des institutions, collectivités et acteurs régionaux, nationaux, européens,
- La conduite ou la coordination d'actions et d'opérations spécifiques d'intérêt régional, sur des zones géographiques intéressant plusieurs départements,
- L'aide aux contacts avec tout organisme pouvant intéresser les CAUE dans le cadre de leurs missions,
- La formation des personnels et l'organisation d'échanges techniques entre les CAUE ou avec toute personne ayant une activité dans les domaines des professions concernées par les CAUE,
- La gestion des financements régionaux, nationaux ou européens pour l'accomplissement des missions citées ci-dessus.

2023 EN QUELQUES CHIFFRES



13 organismes départementaux

avec 1 union régionale en Occitanie



137 salariés

dans le réseau régional



31 administrateurs

siègent au conseil d'administration



38 réunions

régionales

1. RAPPORT MORAL

2023 est la deuxième année du conseil d'administration renouvelé de l'Union régionale des CAUE d'Occitanie que j'ai l'honneur de présider depuis le 31 janvier 2022.

Nous avons poursuivi les projets de **notre réseau dans un esprit collectif avec une forte implication du bureau**. J'en profite pour remercier particulièrement Marie-Pierre SADOURNY Vice-présidente, Jean-Louis GRIMAL Vice-président, Dominique SARDEING Trésorière, Hélène ROZIS LE BRETON Trésorière adjointe et Emmanuel JOULIÉ Secrétaire, ainsi que son représentant Alain COUZINIÉ qui se sont fortement impliqués tout au long de l'année pour traiter les sujets, parfois difficiles mais le plus souvent passionnants.

L'année 2023, c'est notamment la préparation et la concrétisation d'accords régionaux nous inscrivant dans une dynamique pluriannuelle de partenariat avec :

- La DREAL Occitanie: la convention de partenariat 2023-2027 pour l'animation du Réseau Paysage Occitanie, associant les Universités Paul-Valéry de Montpellier et Jean Jaurès de Toulouse ainsi que les Ecoles nationales supérieures de l'architecture de Toulouse et Montpellier, a été signée officiellement le 6 avril 2023.
- La Région Occitanie : le protocole d'accord pluriannuel pour la période 2022-2028, qui confirme le rôle des CAUE dans l'accompagnement du changement de modèle en matière d'aménagement rendu indispensable au regard des enjeux environnementaux, a été signé le 9 novembre 2023, à l'Hôtel de Région, avec Madame Claire FITA, Vice-présidente de la Région, en présence de Madame Florence BRUTUS, Vice-Présidente de la Région, des représentants de l'Etat et des Présidentes et Présidents des CAUE d'Occitanie.
- L'Établissement Public Foncier Occitanie (EPFO): un protocole de coopération a été préparé et validé par notre conseil d'administration pour renforcer l'accompagnement des projets sur le terrain avec les CAUE. Il devrait être signé en 2024.
- Le Comité de Massif central: la préparation d'un partenariat interrégional à l'échelle du massif associant les 21 CAUE et les 4 unions régionales concernés, avec une représentation des CAUE à la commission permanente, à laquelle je siège en tant que suppléante de M. COMBELLE, Président du CAUE du Cantal.
- Le Conseil régional de l'ordre des architectes Occitanie (CROA): une rencontre officielle le 26 septembre a permis de renforcer des échanges qui devront être confirmés à la suite des élections en mars 2024.

RAPPORT MORAL - 6 - RAPPORT MORAL

Après une année 2022 difficile, le résultat équilibré de l'exercice financier 2023 nous rassure. Il a été possible grâce à trois mécanismes vertueux :

- Un montant de cotisation global des CAUE augmenté afin de renforcer l'autonomie de l'Union régionale vis-à-vis des financeurs et de montrer aux partenaires l'engagement des CAUE pour la structuration régionale. Je tiens à remercier l'ensemble des CAUE qui ont bien voulu accepter cette augmentation.
- Une stabilisation de la subvention de la Région, un soutien renforcé de la DREAL pour de nouveaux projets et le maintien de l'aide de la DRAC dans un contexte de restriction budgétaire.
- Des **dépenses de fonctionnement maitrisées** dans un contexte d'inflation.

Au chapitre des financements, notre gouvernance collective a permis en 2023 d'adopter une **répartition solidaire de la subvention globale de la Région entre les CAUE d'Occitanie** en tenant compte de leurs ressources.

Le rapport d'activité que vous découvrirez dans les pages suivantes montre une année particulièrement riche avec notamment :

- La mise en ligne après un travail de plusieurs mois, soutenu par la DREAL du site internet du Réseau Paysage Occitanie qui va notamment permettre de démultiplier les actions des CAUE réalisées autour du paysage.
- Le projet de film autour de la sobriété foncière et des objectifs de zéro artificialisation nette, soutenu par la Région et la DREAL, qui doit, à partir d'exemples concrets, aider les élus locaux à mettre en œuvre ce changement de modèle d'aménagement.
- La publication avec la DREAL de notre dernière plaquette de la collection Paysage d'Occitanie "Paysages d'Occitanie, une ressource pour la transition écologique".

Le réseau des CAUE a cependant traversé une période d'incertitude en fin d'année avec la dénonciation, à la suite de désaccords en commission paritaire, de la convention collective nationale (CCN) dont l'extension avait été engagée pour associer l'ensemble des acteurs de l'ingénierie territoriale d'intérêt général (ADITIG). Les CAUE se sont donc retrouvés en situation de vide conventionnel à partir du 1er décembre 2023. Fort heureusement, des solutions transitoires ont été proposées par le cabinet juridique de la FNCAUE que nous avons mises en œuvre le plus rapidement possible en début d'année 2024.

Autre inquiétude qui demeure, la procédure de saisine du Conseil des prud'hommes de Toulouse engagée à notre encontre en 2022 par une ancienne salariée. Notre cabinet d'avocats est plutôt optimiste pour la suite, mais compte tenu des enjeux financiers nous restons préoccupés par cette démarche qui sera longue.

Au-delà de ces préoccupations, **l'année 2024 s'annonce encourageante**. De nombreux projets collectifs sont à poursuivre ou à engager, avec un besoin partagé d'échanger sur nos pratiques pour les adapter au mieux aux évolutions du contexte et de **nombreuses sollicitations qui montrent l'importance des missions des CAUE pour nos partenaires**.

"Forts de cet esprit collectif et de cette organisation régionale souple et réactive, je reste persuadée que nous sommes à même d'accompagner les changements nécessaires en matière d'architecture, d'urbanisme et d'environnement."

Je remercie les partenaires qui nous soutiennent, les présidentes et présidents, les directrices et directeurs ainsi que les équipes pour leur implication dans ce projet régional au service des missions conduites par les CAUE.



© photo DDM archives

Marie-France BARTHET

Présidente de l'Union régionale des CAUE d'Occitanie Présidente du CAUE de l'Aude Membre du conseil d'administration de la FNCAUE

RAPPORT MORAL - 8 - RAPPORT MORAL

2. ACTIVITÉ 2023

ÉCHANGER & MUTUALISER
ACCOMPAGNER LES POLITIQUES PUBLIQUES
VALORISER LES CAUE
INSCRIRE LE PROJET ASSOCIATIF DANS UNE
GOUVERNANCE COLLECTIVE

ÉCHANGER & MUTUALISER DANS UN ESPRIT DE SOLIDARITÉ RÉGIONALE

Les CAUE d'Occitanie sont riches d'une grande diversité de compétences et d'expériences. Les échanges de bonnes pratiques et la mise en commun de moyens humains et financiers au niveau régional, permettent de mutualiser les ressources, de favoriser la coopération et de mettre en œuvre des outils collectifs.

Outils de communication

Le groupe de travail Numérique, devenu Outils de communication permet à chaque CAUE de développer son espace départemental en lien avec les autres CAUE.

Objectifs

- Échanger les bonnes pratiques CAUE en matière de communication : site internet, réseaux sociaux, supports de communication pour le conseil, gestion de la documentation, photothèque, usage de la vidéo...
- Faire évoluer avec notre prestataire W-agora, les outils numériques mutualisés : site internet, extranet, abonnements mutualisés.
- Améliorer la pratique des outils numériques : suivi statistique de fréquentation, création de formulaire sur le site Internet.



4 visioconférences et 1 réunion au CAUE de la Haute-Garonne.

Participant-e-s

Ariège: Corinne TRIAY et Amandine MARFAING

Aude: Marie BARDET

Avevron: Vincent HURTES

A Gard: Thierry BAUMET et Lucie CUARTERO

A Haute-Garonne: Amélie VASSEUR et Lise DELBOS

Gers: Jussara LABAZUY et Marie-Anne NEDYJ

A Hérault : Valérie PEREZ

A Hautes-Pyrénées : Adrien VERTALLIER

A Pyrénées-Orientales : Pascale MIRALLES et Corinne

CHOZNACKI

A Tarn : Frédérique OLLIVIER

Tarn-et-Garonne : Sandy CAILLAT

A Occitanie : Philippe LABAUME et Fabienne RODRIGUEZ

Directrice adjointe référente : Frédérique OLLIVIER

Avec la contribution de :

Marc DRUILHE (W-agora)

Extrait du diaporama de W-agora sur les statistiques de fréquentation du site Internet

PRODUCTION / ACTION

- Feuille de route révisée en privilégiant la transmission de connaissances, le partage d'expertise et le développement par l'apprentissage à travers de nouvelles pratiques au service de la communication.
- Divers ateliers: statistiques avec Matomo, présentation du centre de ressources CAUE 31, échanges autour des kits de communication (marque page, kakémonos, supports dédiés aux collectivités, ...), réalisation et montage de vidéos, etc.

Principe de Fonctionnement

Utilisation d'une plateforme de collecte et analyse de statistiques de fréquentation du site

- Incorporation d'un élément (javascript) sur la page référençant un service externe
- Appel du service par le navigateur
- Collecte des données sur la plateforme => stockage des données brutes
- Analyse => agrégation des données, rapports



Conseil aux particuliers

Objectifs

- Échanger les bonnes pratiques CAUE autour de la mission de conseil aux particuliers: les supports, les modalités, les actions de formation des instructeurs ADS, lien avec les guichets Rénov'Occitanie, ...
- Faciliter la réalisation collective ou la mise à jour de fiches pratiques destinées aux particuliers.
- Adapter et faire évoluer l'espace "Réfléchir à son habitat" du site Internet mutualisé.



2 visioconférences et 1 réunion au CAUE de la Haute-Garonne à Toulouse.

Participant-e-s

Ariège: Corinne TRIAY et Gaël ANGAUD

Aude : Pauline VAN LEEUWEN, Arthur PEYNE et Yves
GAMBIER

Aveyron: Sylvie CURE

A Haute-Garonne : Laure MOULINOU

△ Gers: Jussara LABAZUY

Hérault : Michaël ARJONA et Alain PÉREZ
 Lot : Antoine SOMMER et Elise CAILLERET

△ Lozère : Caroline ENTRAYGUES

A Hautes-Pyrénées : Viviane RAILLÉ

Pyrénées-Orientales : Florian FAUCHEUX
 Tarn : Lucie CUQUEL et Frédérique OLLIVIER

△ Tarn-et-Garonne : Sandrine BASTIÉ

△ Occitanie : Philippe LABAUME

Directrice référente : Caroline ENTRAYGUES

Présentation d'une maquette par le CAUE de la Haute-Garonne



- Tableau synthétique des pratiques CAUE en matière de Conseil aux particuliers.
- Mise à jour des guides autorisation d'urbanisme.
- Réorganisation des pages "Particuliers" du site internet.



Sensibilisation des jeunes publics

Objectifs

- Échanges de pratiques autour de différents sujets : partenariats institutionnels, intervention sur les cours d'école, programme partage ton paysage.
- Identifier ensemble les actions de sensibilisation et les partenariats qui fonctionnent bien et qui pourraient être mutualisés.



3 visioconférences et 1 réunion au CAUE de l'Aude à Carcassonne.

Participant-e-s

Ariège: Floriane LULEWICZ

Aude : Laurie GLEIZESAvevron : Aurélie AUBRY

A Haute-Garonne : Mélanie DAMINATO, Cathy PONS et

Nolwenn MARCHAND

Gers: Laetitia LAFFITTE

A Hérault : Anne-Marie LLANTA, Anaïs HERVOUËT et

Florence FOMBONNE-ROUVIER

A Hautes-Pyrénées : Adrien VERTALLIER

 $^{\wedge}$ Pyrénées Orientales : Clara ROUZOT et Caroline

CERQUEIRA

A Tarn: Frédérique OLLIVIER

△ Lozère : Alina GARKOUCHA

Occitanie : Philippe LABAUME et Fabienne RODRIGUEZ

Directrice adjointe référente : Frédérique OLLIVIER



PRODUCTION / ACTION

- Partage de fiches exemples d'intervention sur les cours d'école.
- Sujets prioritaires pour 2024 : intervention cours d'école, construction d'une banque de ressources et atelier carnets de jeux.

Zéro Artificialisation Nette & friches

Objectifs

- Définir un positionnement commun autour des objectifs de sobriété foncière du ZAN et constituer collectivement un ensemble de ressources, à la disposition des CAUE pour sensibiliser.
- Identifier des exemples de projets accompagnés par les CAUE et contribuant à la sobriété foncière.
- Suivre et partager l'actualité locale, régionale et nationale autour de la mise en œuvre du ZAN et des appels à projets reconquête des friches.



1 visioconférence et 4 réunions au siège des CAUE d'Occitanie, du CAUE de la Haute-Garonne à Toulouse, du CAUE du Gard à Nîmes et du CAUE du Tarn à Albi.

PRODUCTION / ACTION

 Réalisation de supports évolutifs appropriables par les CAUE pour la sensibilisation des élus : vocabulaire du ZAN, bibliographie et diaporama ZAN en Occitanie.

Participant-e-s

Ariège: Bruno AUGÉ et Julia CANET

Aveyron : Sylvie CURE

Gard : Pascale PARAT-BEZARD, Martin FETET et Célestine MOUGE

IVIOUGE

A Haute-Garonne : Florence FRÉMONT

A Hérault : Sylvaine GLAIZOL et Xavier MESTRE

△ Lot : Élise CAILLERET

A Lozère : Alina GARKOUCHA

Hautes-Pyrénées : Adrien VERTALLIER
 Pyrénées-Orientales : Marie-Ange PALACIN

A Tarn : Nelly JERRIGE

A Tarn-et-Garonne : Philippe MILLASSEAU

Occitanie : Philippe LABAUME

Directeur référent : Philippe MILLASSEAU

SOUS-GROUPE DE TRAVAIL Serious Game ZAN

Objectifs

- Identifier, analyser et tester différents jeux qui pourraient inspirer un jeu permettant de faciliter la sensibilisation des élus aux objectifs du ZAN : escape Game animé par le CAUE de l'Hérault, jeu de concertation animé par le CAUE du Gard.
- Proposition d'une grille d'analyse des jeux : sujet, thème, forme et modalités de jeu.
- Séance de travail avec des acteurs ayant conçu des jeux : Jeu PlayZAN, réalisé et animé par Agence d'urbanisme et d'aménagement de Toulouse aire métropolitaine (AUAT) et jeu CITYZAN, conçu et animé par la Compagnie des rêves urbains.



3 réunions au CAUE de l'Hérault à Montpellier, et au CAUE de la Haute-Garonne à Toulouse.

Participant-e-s

Aude : Lucile DIF et Éric CIAPPARA

Gard : Martin FETET et Célestine MOUGE

A Hérault : Xavier MESTRE et Mickaël ARJONA

A Lozère : Alina GARKOUCHA, Caroline ENTRAYGUES, Nicolas VIGNAU et Doryan KUSCHNER

A Hautes-Pyrénées : Adrien VERTALLIER

Pyrénées-Orientales : Clara ROUZOT

A Tarn-et-Garonne : Philippe MILLASSEAU

A Occitanie : Philippe LABAUME

Directeur référent : Philippe MILLASSEAU

Avec la participation de :

- Olivier SALESSES et Sylvain CHAPU (AUAT)
- Antoine BENTEGEAT (Compagnie des Rêves Urbains)

Présentation du jeu de concertation par le CAUE du Gard



- Grille d'analyse de plusieurs jeux pouvant être adaptés à la sensibilisation des élus au ZAN.
- Esquisse de cahier des charges pour la conception et la réalisation d'un jeu CAUE ZAN.



SOUS-GROUPE DE TRAVAIL

Film ZAN

Objectifs

- A partir des supports produits en 2022 dans le cadre du groupe de travail ZAN, réaliser un film à la disposition des CAUE d'Occitanie pour leur mission de sensibilisation.
- Sélectionner un prestataire qui puisse animer et accompagner les CAUE dans les phases préalables à la réalisation du film (scénario, script, story board, tournage, montage, ...).
- Organiser en lien avec le prestataire une séance de créativité associant les CAUE et des acteurs clés au regard des objectifs du ZAN.
- Identifier ensemble les **exemples à valoriser** dans le film et préparer sa diffusion.



2 réunions au CAUE de la Haute-Garonne et au siège des CAUE d'Occitanie à Toulouse et 2 visioconfréences en petit groupe.

Participant-e-s

Ariège : Julia CANET

Aude: Marie-France BARTHET

Aveyron : Sylvie CURE

Haute-Garonne : Florence FRÉMONT
 Hérault : Florence FOMBONNE-ROUVIER

△ Lozère : Caroline ENTRAYGUES

Pvrénées-Orientales : Clara ROUZOT

A Tarn : Nelly JERRIGE

A Tarn-et-Garonne : Philippe MILLASSEAU

A Occitanie : Philippe LABAUME

Directeur référent : Philippe MILLASSEAU

Avec la participation de :

Christophe GERNEZ, Pascaline MOREL et Benoît GERNEZ (OZON - DANS LE CHAMP)



PRODUCTION / ACTION

- **Cahier des charges de consultation** de prestataire pour la réalisation d'un film sur le ZAN.
- Consultation et audition de prestataires.
- Grille d'analyse et choix du prestataire.

FORMATION DES PERSONNELS

La formation des personnels et l'organisation d'échanges techniques entre les CAUE ou avec toute personne ayant une activité dans les domaines des professions concernées par les CAUE, sont des missions statutaires confiées à l'association.

A la demande des CAUE d'Occitanie et dans ce cadre, le CAUE du Gers, organisme de formation certifié Qualiopi, en lien avec l'union régionale, organisent à destination des salariés du réseau des actions de formation afin de répondre aux besoins collectifs et ainsi de favoriser leurs montées en compétences.

Une réunion en avril a permis de réaliser le **bilan opérationnel et financier 2022** de l'action de formation intitulée "Utilisation de l'approche de Palo Alto en CAUE - session initiation". **Des actions correctives ont été apportées** afin d'améliorer la co-préparation et la co-organisation de la formation mutualisée à l'échelon régional.

L'offre de formations s'est poursuivie en 2023 et a permis de proposer deux actions :

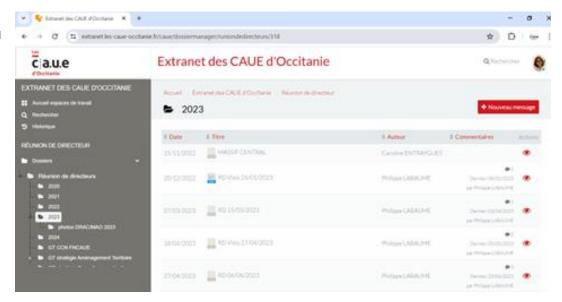
- Utilisation de l'approche Palo Alto dans les CAUE, session initiation: les 20 et 21 avril & les 28 et 29 septembre, au CAUE de la Haute-Garonne. Cette session a accueilli 10 stagiaires des CAUE (1 de l'Eure, 1 du Loiret et 8 d'Occitanie).
- Utilisation de l'approche Palo Alto dans les CAUE, session perfectionnement: les 23 et 24 novembre, au CAUE de la Haute-Garonne. Cette session a accueilli 13 stagiaires des CAUE (1 de l'Allier et 12 d'Occitanie).

Le CAUE du Gers, avec l'appui de l'équipe régionale, a candidaté à l'appel à projets national de formation du réseau des CAUE au titre de 2024, conduit cette année par la FNCAUE. Deux projets ont été déposés pour Palo Alto: une session initiation (4 jours) et une session perfectionnement (2 jours). Ils ont été retenus, l'organisme de formation percevra directement l'aide octroyée par l'OPCO Uniformation et ces formations seront gratuites pour les stagiaires (hors frais annexes).

Directeur référent : Frédéric POULLE



Exemple d'un espace de travail sur l'extranet



OUTILS DE COMMUNICATION INTERNE

Extranet des CAUE Occitanie

Le réseau des CAUE d'Occitanie dispose d'un **extranet**. Cet outil collaboratif permet de partager des informations, de centraliser les ressources et de faciliter les échanges, en temps réel et en donnant accès à une **plateforme numérique** pour connecter un groupe défini à distance. Il est structuré en trois **espaces** : **privés pour chaque structure départementale**, **mutualisés** pour les groupes de travail entre CAUE et, **partenariaux** permettant d'ouvrir des groupes de travail à des partenaires.

Un **mode d'emploi est à disposition** des nouveaux arrivants afin d'en faciliter l'usage. L'extranet est administré par le délégué régional.

Un contrat d'hébergement, de suivi et d'accompagnement est mutualisé avec le développeur W-agora qui offre une assistance à chaque CAUE.

Abonnements mutualisés

Trois abonnements en ligne sont mutualisés par les CAUE d'Occitanie : Calaméo (plateforme de diffusion numérique), Viméo (partage et visionnage de vidéos) et Sendinblue devenu Brevo (e-mailing des newsletters).

Des modalités ont été développées avec W-agora pour assurer un usage collectif.

Site internet www.les-caue-occitanie.fr

Le **site internet mutualisé**, renouvelé en mai 2019, valorise la coopération régionale des CAUE d'Occitanie tout en soulignant leur spécificité.

Il s'adresse aux différents publics des CAUE au travers de quatre rubriques :

- Réfléchir à son habitant pour les particuliers,
- Aménager sa commune pour les collectivités,
- Découvrir et transmettre pour le grand public,
- Se former pour les professionnels, les jeunes publics, les professionnels et les élus.

Les **ressources du réseau sont partagées** au sein d'une base de données qui propose près de **1 400 supports** : publications, fiches, expositions, vidéos et podcasts, dossiers thématiques, ...

Des pages régionales permettent de présenter les actions collectives des CAUE autour de quatre grands thèmes : Paysage et biodiversité, Culture et patrimoine, Transition énergétique et Aménagement du territoire.

Un contrat d'hébergement, de suivi et d'accompagnement, est **également mutualisé** avec W-agora, concepteur du site, lequel assure une **assistance auprès de chaque CAUE**.

Quelle est la fréquentation du site ?	2023	2022
Nombre de visites	91 699	93 880
Taux de rebond ⁽¹⁾	1	1
Pages vues	215 165	219 937
Pages par session	2,34	2,34
Durée moyenne des sessions	2'01	1'59''

⁽¹⁾ Taux de rebond : pourcentage de visiteurs ayant survolé le site (vu une seule page et quitté le site)

Comment les visiteurs trouvent le site?	2023	2022
Moteurs de recherche	57%	54%
Entrées directes (saisie adresse URL, favoris,)	29%	29%
Lien depuis d'autres sites Internet	9%	12%
Réseaux sociaux	4%	4%
Newsletter des CAUE	1%	1%

Une légère baisse de mesures d'audience des internautes sur le site internet s'explique notamment par le changement en cours d'année de l'outil de mesures statistiques Matomo, pour une alternative plus éthique et recommandée par la CNIL.

ÉCHANGER & MUTUALISER DANS UN ESPRIT DE SOLIDARITÉ RÉGIONALE

Actions prévues

- Mise en place et animation de groupes de travail regroupant les CAUE autour de thématiques communes :
 - Poursuite de l'animation des groupes de travail (GT) de 2023 : Outils de communication, Conseil aux particuliers, Sensibilisation jeunes publics, ZAN et Friches avec sous-groupe film ZAN et sous-groupe Serious Game ZAN.
 - Mise en place des GT : Collection paysage Occitanie plaquette n°5 et Administration. Par ailleurs, souhait des directeur-trice-s d'échanger dans le cadre de groupes de travail stratégiques et thématiques.
 - Clôture du GT Collection paysage Occitanie plaquette n°4.
- Administration et suivi des contrats liés aux outils de communication mutualisés : contrats avec W-agora pour le site Internet et l'extranet, abonnements Viméo, Calaméo, Sendinblue devenu Brevo.
- Formation des personnels des CAUE, répondant aux besoins des équipes identifiées par les directeur-trice-s:
 - Sessions formation Palo Alto, initiation (4 jours) et perfectionnement (2 jours), formation estimation des coûts des espaces publics (à confirmer).
- Soutien aux CAUE pour l'organisation des journées des équipes 2024 les 14 et 15 octobre à Balaruc-les-Bains (34) (à confirmer).

ACCOMPAGNER LES POLITIQUES PUBLIQUES DE NIVEAU RÉGIONAL EN MATIÈRE D'ARCHITECTURE, D'URBANISME ET D'ENVIRONNEMENT

L'échelon régional est un échelon stratégique incontournable entre les niveaux européen et national d'une part et les niveaux départemental et local d'autre part. Les compétences régionales (transitions énergétique et écologique, aménagement du territoire...) croisent et convergent pleinement avec celles des CAUE en architecture urbanisme et environnement. Du fait de leur ancrage local, les CAUE jouent un rôle essentiel dans l'accompagnement de dispositifs supra départementaux.

CADRES D'INTERVENTIONS PLURIANNUELS

Protocole Région/CAUE 2022-2028

Les CAUE d'Occitanie entretiennent avec la Région depuis de nombreuses années un partenariat technique et financier.



En 2022, les ateliers d'évaluation du protocole 2018-2021 ont permis d'établir un nouveau protocole pour la période 2022-2028 signé officiellement à l'Hôtel de Région de Toulouse le 9 novembre 2023. Le protocole offre un cadre pour l'élaboration chaque année des programmes de travail de chacun des 13 CAUE à partir des domaines d'intervention identifiées :

- Le **bâti et plus particulièrement la rénovation** et l'architecture durable
- L'aménagement durable regroupant la planification et la mise en œuvre du SRADDET et le développement des territoires en lien avec la valorisation des paysages et la prise en compte de la biodiversité.

Le protocole et les **actions conduites sont suivis par des points mensuels** réalisés avec la Direction de l'aménagement et de l'immobilier (DAI), direction de la Région référente pour les CAUE.

Officialisation du nouveau protocole avec Mme Claire FITA, Vice-Présidente de la Région Occitanie en charge de la culture pour tous, patrimoine et langues régionales & Mme Marie-France BARTHET, Présidente de l'Union régionale des CAUE d'Occitanie





Signature de la nouvelle convention cadre de partenariat avec M. Alain GUGLIELMETTI, Chargé de mission territorial Toulouse et Muret, à la DREAL Occitanie & Mme Marie-France BARTHET, Présidente de l'Union régionale des CAUE d'Occitanie

Convention cadre de partenariat pour l'animation du Réseau Paysage Occitanie 2023-2027

Les CAUE d'Occitanie entretiennent avec la DREAL depuis de nombreuses années un partenariat autour du Réseau Paysage Occitanie dont ils sont cofondateurs.

L'année 2022 a permis de préparer un nouveau cadre pour la période 2023-2027. Ce document qui associe l'Université Toulouse Jean Jaurès, l'Université Montpellier Paul Valéry et les Ecole Nationale supérieures d'Architecture de Montpellier et de Toulouse, fixe les objectifs aux actions portées par le Réseau Paysage Occitanie autour de la connaissance des paysages, de l'accompagnement des territoires et du renforcement des compétences en matière de paysage.



Il a été signé officiellement le 6 avril 2023, à Carcassonne, au CAUE de l'Aude.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Sensibilisation des élus au Zéro Artificialisation Nette (ZAN)

Durant l'année, le groupe de travail ZAN a poursuivi la **production de supports appropriables par les CAUE** pour leur mission de sensibilisation des élus aux enjeux de sobriété foncière. L'objectif étant de **montrer**, **avec des exemples concrets**, que l'accueil de population ou d'activités peut se réaliser sans consommation d'espace. Les CAUE sollicités localement sur ces sujets pour des ateliers, des formations ou des réunions de travail ont continué ainsi à **valoriser ces ressources** qui regroupent : vocabulaire, bibliographie, repères et exemples autour de la notion de ZAN.

En parallèle, pour disposer de supports communs, les CAUE ont engagé une réflexion autour de la production d'un film et d'un jeu sérieux sur le ZAN.

Pour le **projet de film** un cahier des charges a été réalisé afin de consulter des prestataires. L'appel à consultation pour une production audiovisuelle a été lancé en juin pour des auditions organisées mi-juillet. Trois concepteurs de vidéos ont été auditionnés et c'est la **SCOP DANS LE CHAMP qui a été retenue**. Après une **réunion de cadrage** en septembre une **séance de créativité** associant les CAUE mais aussi des élus, bureaux d'études et techniciennes de SCoT, a été animée en novembre ce qui a permis au vidéaste de préparer des scénarios présentés début 2024.

La démarche de réflexion autour d'un jeu sérieux a commencé par une phase de parangonnage et par le test de plusieurs jeux et notamment : l'escape Game du CAUE de l'Hérault, le jeu de concertation du CAUE du Gard, Play ZAN jeu présenté aux CAUE par l'AUAT et City ZAN jeu présenté par la Compagnie des rêves urbains.

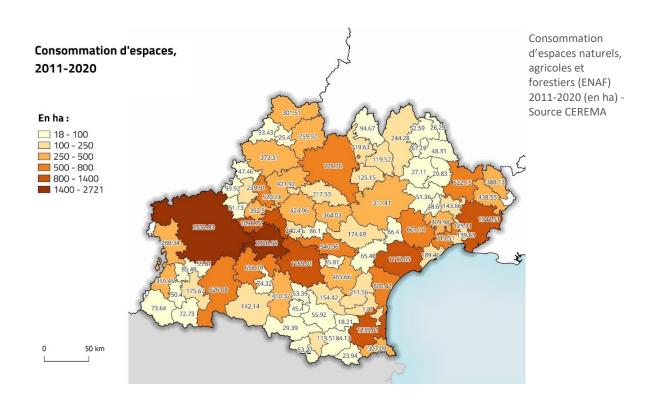




Concertation SRADDET Occitanie

La loi Climat et Résilience prévoit que la Région engage la **modification de son SRADDET pour territorialiser des trajectoires de sobriété foncière** dans l'optique de diminuer la consommation d'espace à l'horizon 2031 et d'atteindre le zéro artificialisation nette (ZAN) à l'horizon 2050.

Dans ce cadre la Région Occitanie a souhaité engager avec les territoires une large concertation pour laquelle les CAUE d'Occitanie se sont mobilisés : réunions de lancements en février, ateliers sur les quatre espaces de dialogue (massif central, ruban méditerranéen, massif pyrénéen, étoiles toulousaines) en avril et en juin.



Groupe de travail régional ZAN

Les réflexions du **groupe de travail animé par la Région** et associant la DREAL, le CEREMA, l'ARB, l'EPFO, l'ADEME, les trois agences d'urbanisme, la SAFER, la Chambre régionale d'agriculture, plusieurs directions de la Région et les CAUE d'Occitanie se sont poursuivis en 2023.

Les CAUE se sont mobilisés en **présentant l'avancée de leurs travaux** lors d'une réunion du groupe de travail ZAN Région en novembre. Les échanges ont été moins fréquents qu'en 2022 car la Région a lancé la concertation autour de la modification du SRADDET en mars.

Reconquête des friches

En 2023, la Région a fait évoluer ses modalités d'intervention sur les friches passant d'un appel à projet associant un Comité partenarial régional à un dispositif d'intervention adopté en juillet et ciblé sur des projets matures en phase avec les compétences et priorités régionales.

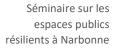
Pour les projets en cours, les CAUE poursuivent l'accompagnement des lauréats de l'appel à projet sur la période 2018/2022. La **mobilisation des CAUE est locale mais aussi régionale** : suivi du Comité technique régional (deux réunions en 2023), contribution à la mise en place des nouvelles modalités, coordination entre les partenaires...

Parallèlement, dans le cadre du Fonds vert et de sa mesure "Recyclage des friches", l'Etat poursuit son soutien aux projets de réhabilitation de friche. La procédure de candidature dématérialisée avec la plateforme "Démarches simplifiées" a nécessité d'organiser la diffusion des dossiers auprès de chaque CAUE qui peuvent s'ils le souhaitent donner un avis sur les dossiers transmis directement par la DREAL levée par levée.

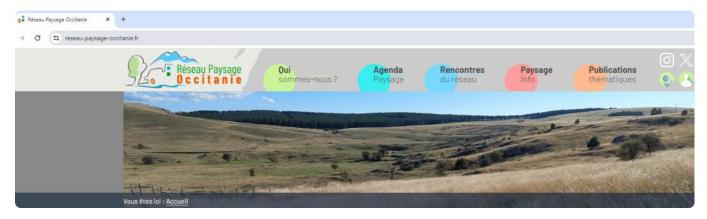
DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

Espaces publics résilients

Fin 2022, la Région a adopté un dispositif d'aménagement et de qualification environnementale pour des espaces publics. Les CAUE ont été sollicités pour organiser un séminaire à l'attention des agents de la Région afin de les sensibiliser à la notion d'espaces publics résilients. Un groupe de travail, associant M. LARRIBE, S. CURE, Ph. MILLASSEAU et Ph. LABAUME en lien avec la Coordinatrice Bourgs Centres de la Région, a préparé ce séminaire qui s'est déroulé le 21 avril à Narbonne (11). Une visite des espaces publics de Montech (82) a ensuite été organisée par le CAUE du Tarn-et-Garonne en mai.







RÉSEAU PAYSAGE OCCITANIE

Les CAUE d'Occitanie, parties prenantes du Réseau Paysage Occitanie (RPO) depuis plusieurs années, sont représentés par A. LEGENDRE et Ph. LABAUME et contribuent aux réunions du Comité d'animation (6 en 2023) dont le rôle est de préparer et d'accompagner la mise en œuvre des actions, rencontres et productions.

Fin juillet les représentants du RPO sont intervenus lors d'une journée du programme "Paysages in Marciac" proposé par l'association Arbres et Paysages 32 dans le cadre du festival Jazz in Marciac, avec le matin un atelier professionnel sur le thème "Le paysage, ça regarde le territoire" et l'après-midi un atelier grand public autour des "Paysages du bien vivre".

Les CAUE d'Occitanie contribuent aux actions de communication du RPO : transmission d'informations CAUE pour le Paysage info (4 numéros en 2023), relais des informations du RPO sur le site Internet des CAUE d'Occitanie.

Fin 2022, il a semblé opportun de franchir une nouvelle étape en proposant une meilleure communication du RPO par la création d'un site Internet spécifique. Une consultation a donc été lancée début 2023 par Les CAUE d'Occitanie en lien avec la DREAL pour sélectionner un prestataire en mesure de concevoir un site Internet. L'analyse des deux offres reçues a conduit à retenir lors de la commission de sélection la société W-agora. Un groupe de suivi associant la DREAL et Les CAUE d'Occitanie s'est réuni régulièrement tout au long de l'année 2023 avec le prestataire, afin d'orienter la conception et la réalisation du site. Il est organisé selon cinq grandes rubriques: Qui sommes-nous? / Agenda Paysage / Rencontres du réseau / Paysage info / Publications thématiques. Le site a été mis en ligne fin 2023.



JOURNÉES THÉMATIQUES D'ÉCHANGES DU RÉSEAU PAYSAGE OCCITANIE

Dans le cadre de la convention avec la DREAL, deux journées thématiques d'échanges (JTE) étaient prévues en 2023. Une journée proposée par le CAUE du Gers qui n'a malheureusement pas pu se tenir pour des raisons internes et une autre **proposée par le CAUE de Lozère** qui s'est déroulée le 29 septembre, à Mas-Saint-Chély (48) dans le **paysage emblématique du Causse Méjean**.

Elle a rassemblé plus d'une cinquante de personnes (élus locaux, universitaires, associations, agents de collectivités, services de l'Etat, professionnels...) et a permis d'interroger la place **du paysage comme bien commun**, support des discussions et d'échanges entre les différents acteurs du territoire. Entre enjeux d'adaptation de l'agriculture de montagne et de maintien de la biodiversité, comment prendre soin des paysages ?

La matinée a été l'occasion de partager les enjeux patrimoniaux, paysagers et agricoles du territoire UNESCO, de découvrir un travail transversal de deux années sur les haies entre CAUE, COPAGE, Natura 2000 et CPIE et d'apprendre de l'expérience des plans paysages participatifs d'exploitations agricoles du Parc national des Cévennes.

L'après-midi, Alain FREYTET, Paysagiste, a proposé une visite commentée du projet de restructuration du site de sauvegarde du cheval de Przewalski de l'association Takh. Cet ensemble architectural et paysager typique accueille à la fois une base scientifique et un centre écotouristique. Alain FREYTET accompagné par l'équipe scientifique de Takh a présenté la démarche singulière de ce projet de restructuration sur la préservation et l'accueil de biodiversité via le paysage et la pierre sèche.





PROMOTION DE L'ARCHITECTURE

Deux évènements, le Mois de l'architecture en Occitanie (MAO), du 1^{er} octobre au 31 octobre et les Journées nationales de l'architecture (JNA), les 13, 14 et 15 octobre, initiés respectivement par la DRAC Occitanie et le ministère de la Culture, ont été organisés en 2023, offrant un cadre favorable à un programme de sensibilisation des publics sur le territoire régional. Ainsi sur les 139 événements proposés, 39 sont des initiatives CAUE.

Une réunion du **réseau des acteurs de l'architecture d'Occitanie** a été conduite par la DRAC le 11 mai à Salses (66). Environ 20 acteurs ont participé à cette réunion qui a permis de fixer les **temps forts du MAO et des JNA**: présentation de la conférence dessinée "L'asymétrie des baratins" à Auch (32), le 3 octobre par le CAUE du Gers, lancement du MAO à Toulouse (Cour Baragnon) par le CAUE de la Haute-Garonne, le 5 octobre et lancement des Journées nationales de l'architecture, à la Chartreuse de Villeneuve-lès-Avignon, le 13 octobre avec la participation du CAUE du Gard

Afin d'accompagner l'organisation de ces événements, un **groupe de pilotage du MAO**, piloté par la DRAC, s'est réuni tout au long de l'année 2023, avec la participation des CAUE d'Occitanie : lien entre les acteurs de l'architecture et les dispositifs de programmation, coordination du soutien de la DRAC, définition de la communication et choix des différents supports (affiches, invitations, programme, ...).



Bilan quantitatif 2023

Nombre d'évènements par types d'organisateurs

39 Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement : 28 %

35 Autre (associations) : 25 %

21 Agence d'architecture / collectif d'architecte : 15 %

16 Musée

1 Ville et Pays d'art et d'histoire

8 Maison de l'architecture

6 École nationale supérieure d'architecture

1 DRAC

1 Office de tourisme

1 Collectivité

1 Designer d'espace

Extrait du bilan du Mois de l'architecture réalisé par Temaprod

4/5

Bilan Mois de l'architecture 2023 15

MASSIF CENTRAL

Dès 2021 des contacts ont été engagés entre les CAUE de la région Auvergne Rhône Alpes et l'ANCT commissariat du Massif central, dont le siège est à Clermont Ferrand, afin de proposer une contractualisation avec les CAUE. L'ANCT a souhaité que cette contractualisation soit coordonnée et qu'elle associe l'ensemble des 21 CAUE concernés. Des rencontres ont eu lieu entre Présidents des CAUE concernés en 2022 et 2023 et il a été convenu d'une gouvernance interrégionale reposant notamment sur les Unions régionales concernées avec une coordination interrégionale par l'URCAUE AURA et une animation des CAUE concernés au sein de chaque URCAUE. En Occitanie, 8 CAUE sont concernés : Aude, Aveyron, Gard, Hérault, Lot, Lozère, Tarn et Tarn-et-Garonne.

Le travail technique interrégional pour proposer un programme de travail dans le cadre de la Convention de Massif central (CIMAC) pour la période 2021/2027 a été poursuivi en 2023 (9 visioconférences) afin **de proposer des actions** CAUE autour de quatre thématiques :

- Sensibilisation au paysage et au cadre de vie,
- Aménagement des villes et villages de demain : reconquérir les centres-bourgs, valoriser et se réapproprier l'espace public pour tous,
- Sobriété foncière et spatiale : vers de nouvelles formes urbaines,
- Valorisation des sites et de patrimoines emblématiques.

Désignés en réunion des directeurs, les **référents techniques Occitanie** pour ce projet sont : Caroline ENTRAYGUES, Vincent LHERM et Philippe LABAUME.

Les CAUE sont aussi représentés au sein de la **Commission permanente du Comité de massif** par Gilles COMBELLE (Président du CAUE du Cantal) titulaire et Marie-France BARTHET (Présidente du CAUE de l'Aude) suppléante.



Les signataires de la convention interrégionale Massif central



ACCOMPAGNER LES POLITIQUES PUBLIQUES DE NIVEAU RÉGIONAL EN MATIÈRE D'ARCHITECTURE, D'URBANISME ET D'ENVIRONNEMENT

Actions prévues

- Coordonner les partenariats techniques et financiers avec la Région et l'Etat afin de disposer de cadres d'interventions pérennes pour les CAUE :
 - Accompagnement du protocole d'accord Région/CAUE 2022-2028 : lien avec les services de la Région, suivi des programmes de travail CAUE, répartition solidaire de la subvention...
 - Accompagnement de la convention pluriannuelle 2023-2027 du Réseau paysage Occitanie : lien avec les services de la DREAL, soutien aux CAUE de l'Ariège organisateur de le journée thématique d'échanges à Pamiers (09).
 - Dans le cadre de la convention DRAC autour du Mois de l'Architecture Occitanie (MAO) et des Journées Nationales de l'Architecture (JNA), soutien aux CAUE qui organisent les manifestations de niveau régional : CAUE du Gard à La Chartreuse de Villeneuve-lès-Avignon (30), CAUE du Tarn à Albi (81) et mission Racine (34 et 66).
- Soutenir les CAUE d'Occitanie dans leur accompagnement aux collectivités, pour la mise en œuvre de dispositifs régionaux : dispositif reconquête des friches en Occitanie, accompagnement des bourgs-centres en lien avec les Petites Villes de Demain, suivi du dispositif régional espaces publics et cours d'école, sensibilisation au ZAN, actions en matière de paysage, ...
- Faire émerger et piloter des partenariats facilitant le développement de projets collectifs :
 - Partenariat avec les acteurs régionaux du ZAN et contribution au SRADDET;
 - Mise en œuvre du protocole de partenariat avec l'EPF Occitanie ;
 - Contribution au pilotage et à l'animation du Réseau paysage Occitanie ;
 - Contribution à l'administration et à l'animation du site internet du Réseau paysage Occitanie ;
 - Piloter la réalisation d'un film de sensibilisation des élus au ZAN (OZON SCOP DANS LE CHAMP);
 - Poursuivre la réflexion autour du projet de jeu sérieux pour sensibiliser au ZAN ;
 - Conception et réalisation de la plaquette n°5 de la Collection Paysages d'Occitanie, "Paysage et accueil du public dans des sites naturels et patrimoniaux de proximité".
- En lien avec les 21 CAUE (8 en Occitanie) et les URCAUE concernées, contribution à la préparation d'un programme de travail dans le cadre de la conventionnement interrégionale Massif central (CIMAC 2021-2027) : proposition de projets techniques et financiers 2024-2026 (2 résidences d'architectes, 5 films, réunion interrégionale, accueil d'expositions...) et représentation des CAUE au Comité interrégional de Massif central et à la Commission permanente, Gilles COMBELLE, Président du CAUE du Cantal, titulaire et Marie-France BARTHET, Présidente du CAUE de l'Aude, suppléante.

VALORISER LES CAUE D'OCCITANIE AUPRÈS DES ACTEURS RÉGIONAUX ET NATIONAUX

De nombreux acteurs institutionnels et professionnels sont structurés à l'échelon régional. L'organisation collective des CAUE leur permet d'être identifiés et de porter des propositions régionales ce qui renforce leurs actions locales et départementales. Cette reconnaissance est aussi à rechercher au niveau du réseau national et les liens avec la FNCAUE et les autres URCAUE sont donc essentiels.

RÉPRESENTATION & DÉVELOPPEMENT DU PARTENARIAT

Établissement public foncier Occitanie

Les CAUE d'Occitanie ont des contacts fréquents avec les chargés de missions de l'Établissement public foncier Occitanie (EPFO) sur le terrain dans le cadre de leur mission de conseil aux collectivités. Il a donc semblé essentiel de se rapprocher de la direction de l'EPFO pour mieux se connaître et renforcer le partenariat.

Il a été donc convenu à l'occasion des ateliers organisés par l'EPFO pour définir leur programme pluriannuel d'intervention pour la période 2024/2028 de **préparer un protocole de coopération** entre l'EPFO et les CAUE d'Occitanie. Ce cadre qui sera signé officiellement en 2024 fixe les objectifs suivants :

- **Développer des actions de sensibilisation** et d'accompagnement auprès des territoires dans la mise en place des stratégiques de sobriété foncière,
- Capitaliser sur les outils et retours d'expérience et diffuser les bonnes pratiques,
- Communiquer sur les opérations exemplaires,
- Développer une meilleure connaissance réciproque.

Les CAUE d'Occitanie ont participé à la célébration des 15 ans de l'EPFO, le 14 décembre, à Montpellier.

Agence Régionale Biodiversité

Les CAUE d'Occitanie, représentés par A. LEGENDRE, ont participé à l'élaboration du guide "Plantons locale en Occitanie" piloté par l'Agence Régionale de la Biodiversité (ARB). Ce guide présente des listes d'espèces locales et met l'accent sur les bénéfices apportés par la plantation de végétaux locaux, qui disposent de meilleures facultés d'adaptation face au changement climatique, et apportent des bénéfices multiples notamment aux insectes et pollinisateurs sauvages. Une trentaine d'exemplaire du guide ont été mis à la disposition de chaque CAUE.

A partir de ce guide en 2024 les CAUE d'Occitanie seront associés pour accompagner le développement de **filières pour la production de ligneux locaux** sous le label "Végétal local".







Envirobât Occitanie

En 2023, les CAUE d'Occitanie ont adhéré collectivement à Envirobât, permettant à chacun des CAUE de bénéficier des avantages travail adhérents : accès aux groupes de thématiques, accompagnement par l'équipe d'Envirobât, remise financière sur les formations ...

Parallèlement, les CAUE d'Occitanie ont souhaité renouveler leur candidature au Conseil d'administration, et ils ont été réélus lors de l'Assemblée générale qui s'est déroulée le 26 mai, à Sète (34), représentés par Marie-France BARTHET.

Durant l'année les échanges entre les CAUE et Envirobât se sont poursuivis: participation aux réunions du conseil d'administration, au séminaire des adhérents, aux formations et aux groupes de travail. Le CAUE de l'Hérault a notamment proposé des visites de Montpellier à l'occasion du Congrès national bâtiment durable organisé par Envirobât et le collectif des démarches Quartiers Bâtiments durables, les 5 et 6 décembre, à Montpellier.

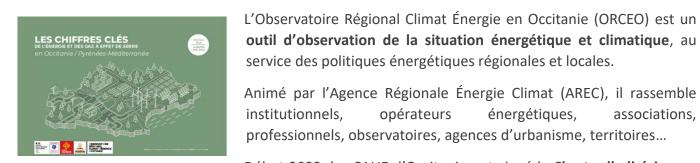
Observatoire Régional Climat Energie en Occitanie

outil d'observation de la situation énergétique et climatique, au service des politiques énergétiques régionales et locales.

Animé par l'Agence Régionale Énergie Climat (AREC), il rassemble institutionnels. opérateurs énergétiques, professionnels, observatoires, agences d'urbanisme, territoires...

Début 2023, les CAUE d'Occitanie ont signé la Charte d'adhésion au Comité de partenaires en désignant F. POULLE et Ph. LABAUME, référents. Les CAUE d'Occitanie ont participé à deux réunions du de ce Comité et à deux groupes de travail, sur l'électricité renouvelable et sur le climat.





FREDON Occitanie

Les contacts régionaux avec FREDON engagés en 2022 se sont poursuivis.

En mai, une rencontre entre les CAUE et la FREDON à Montpellier au CAUE de l'Hérault, a permis d'échanger sur les missions de chacun et d'envisager des pistes de collaboration.

Des CAUE d'Occitanie se sont mobilisés pour la préparation d'un webinaire organisé par la FREDON, avec la participation de l'Office international de l'eau et les Agences de l'eau Adour-Garonne et Rhône-Méditerranée-Cordes, intitulé "Ça surchauffe dans nos communes, des clés pour désimperméabiliser et rafraichir nos paysages!". Ce webinaire s'est déroulé le 8 septembre et a réuni 191 participants (interventions de Nicolas VIGNAU, Sylvie CURE et Philippe LABAUME).

Intégrer et Anticiper la gestion

Végétaliser en pleine terre





Bozouls - Bourg centre

Mettre en place une gestion différenciée



Laguiole - éco-lotissement Le Frêne Jean Yves Puyo architecte urbaniste, VRD concept

Extrait du diaporama préparé par les CAUE de l'Aveyron et de la Lozère pour le webinaire du 8 septembre







Plusieurs CAUE ont aussi été associés localement à une démarche expérimentale de conception d'îlots de fraîcheur végétalisés en intégrant la population dans cinq communes d'Occitanie: Bram (11), Najac (12), Marguerittes (30), Bourgs-sur-Colagne (48) et Prats-de-Mollo-La Preste (66). Cette démarche a fait l'objet d'un guide méthodologique édité par la FREDON fin 2023.

Autres partenariats et représentations

Réunion du club du Centre de ressources pour la réhabilitation responsable du bâti ancien Occitanie (CREBA), en visioconfér Réunion des membres du jury régional Villes et Villages Comité régional du Tourisme et des Loisirs Occitanie, au CRTI Séminaire "Paysages et changement climatique" de la Directi régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Loge Occitanie (DREAL), au musée Narbo-Via (Narbonne) Séminaire annuel Région à Energie positive en Occitanie, Région de Cocitanie (DITEE), à La Cité (Toulouse) Comité régional du fonds vert recyclage de friches, à la DREA (Toulouse)	rence Fleuris, au L (Toulouse) ion ement gion L
Comité régional du Tourisme et des Loisirs Occitanie, au CRTI Séminaire "Paysages et changement climatique" de la Directi régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Loge Occitanie (DREAL), au musée Narbo-Via (Narbonne) Séminaire annuel Région à Energie positive en Occitanie, Rég Occitanie (DITEE), à La Cité (Toulouse) Comité régional du fonds vert recyclage de friches, à la DREA	L (Toulouse) ion ement gion
14-juin régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Loge Occitanie (DREAL), au musée Narbo-Via (Narbonne) Séminaire annuel Région à Energie positive en Occitanie, Régoritanie (DITEE), à La Cité (Toulouse) Comité régional du fonds vert recyclage de friches, à la DREA	ement gion L
Séminaire annuel Région à Energie positive en Occitanie, Rég Occitanie (DITEE), à La Cité (Toulouse) Comité régional du fonds vert recyclage de friches, à la DREA	L
/3-IIIIN	
· ·	itoires du
27-juil Présentation et échanges autour de l'aménagement des terri bien-être, lors de la rencontre Paysages in Marciac (Gers)	
Réunion CAUE et l'Agence régionale Énergie Climat (AREC), pour la rénovation des bâtiments publics, à l'union régionale	
Comité d'orientation du Centre d'études et d'expertises sur l 19-sept l'environnement, la mobilité et l'aménagement Occitanie (Ce B612 (Toulouse)	
Rencontre entre la Présidente Les CAUE d'Occitanie et le Présidente les CAUE d'Occitanies et le Présidente les CAUE d'Oc	
06-oct Atelier régional du Plan Littoral 21, Région Occitanie (DirMer)), à Gruissan
10-oct Pôle régional de compétences Canal du Midi, DREAL (Carcass	onne)
Contribution au webinaire du groupe de travail Friches et pla 12-oct (F. POULLE) de la Société d'aménagement foncier et d'établis rural (SAFER), en visioconférence	
19-oct Echanges avec la Chargée de mission régionale de l'Agence n la cohésion des territoires Occitanie, à l'ANCT (Toulouse)	ationale de
10-nov Réunion du Comité régional Biodiversité (CRB), à la Chambre commerce et d'industrie (Narbonne)	e de
29-nov Rendez-vous de l'architecture, à l'arche Marengo (Toulouse)	
Echanges CAUE et Agence d'urbanisme et d'aménagement To 06-déc métropolitaine (AUAT) sur contribution au comité d'orientati revue Belveder, à l'union régionale (Toulouse)	
14-déc Participation à Energaïa, forum des énergies renouvelables, a expositions (Montpellier)	au Parc des

PUBLICATIONS COLLECTIVES

Collection Paysages d'Occitanie

Cette collection développée en lien avec le Réseau Paysage Occitanie a pour objectif de concevoir et réaliser des plaquettes développant l'articulation entre paysage et projet de territoire. Engagée en 2018 avec la 1ère publication sur le thème "Les paysages d'Occitanie, des atouts pour les projets", la collection s'est enrichie avec "Les paysages de carrière d'Occitanie, des projets à construire collectivement" en 2019 puis "Les paysages d'Occitanie, une ressource pour la transition énergétique" en 2021.

En 2023, une nouvelle plaquette a été éditée "Les paysages d'Occitanie, une ressource pour la transition écologique". Elle a fait l'objet d'une large diffusion notamment via les CAUE d'Occitanie.



Exposition mission Racine

La réalisation de l'exposition mission Racine s'est poursuivie en 2023. Pour rappel, à l'occasion des **60** ans de la mission Racine, les CAUE d'Occitanie, en partenariat avec la DRAC, ont souhaité proposer cette exposition, pour mettre en lumière l'histoire de la création des stations touristiques du Languedoc qui s'est développée sur une vingtaine d'années : Port-Camargue, La Grande-Motte, Le Cap d'Agde, Gruissan, Port Leucate, Port Barcarès et Saint Cyprien. De grands noms de l'architecture sont associés à la création de ces stations, comme Jean Balladur, Jean Le Couteur et Georges Candilis.

Le projet est piloté par le CAUE de l'Hérault en lien avec les CAUE de l'Aude, du Gard et des Pyrénées-Orientales. Les premiers panneaux (Port-Camargue, La Grande-Motte et Cap d'Agde) ont été présentés, du 22 juillet au 31 août, à l'Office de tourisme du Cap d'Agde. Les panneaux de Gruissan, Port Leucate et Port Barcarès ont été réalisés fin 2023 et restent à réaliser en 2024 les panneaux de la station de Saint-Cyprien (66).

Ce projet d'exposition a été l'occasion de différentes rencontres avec la Direction de la Mer de la Région au sujet du projet de charte urbanistique et paysagère des territoires littoraux d'Occitanie. L'exposition complète fera l'objet d'une animation dans les départements littoraux mais aussi les autres départements d'Occitanie dont les habitants fréquentent ces stations.



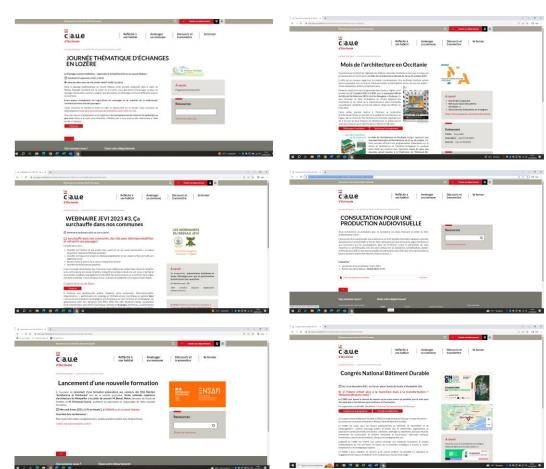
ACTUALITÉS RÉGIONALES DU SITE INTERNET

L'animation éditoriale des pages régionales du site Internet mutualisé repose sur un rythme de publication en lien avec l'activité statutaire et partenariale ainsi que la mobilisation du réseau des CAUE d'Occitanie sur des événements. En 2023, dix-huit actualités ont été publiées.

Certaines publications sont également relayées sur Dièze. Cette plateforme nationale constitue un réseau d'échange des CAUE et permet notamment de stocker, échanger, valoriser et diffuser des contenus (articles, publications, vidéos, images, ...).







RÉSEAU NATIONAL & INTERRÉGIONAL DES CAUE

Réseau national de la FNCAUE

Participation à la conférence technique permanente (CTP) élargie, à Paris, le 03 février et aux **Universités d'été des CAUE, à Strasbourg**, du 5 au 7 juillet.

Participation à différents webinaires organisés par la fédération : présentation de l'outil "Plus fraîche ma ville" (ADEME) le 10 octobre, dispositif "Mon Accompagnateur Rénov" le 24 octobre et à partir de mi-octobre visioconférences suite à la dénonciation de notre convention collective nationale ADITIG (actualités, accords d'entreprises et autres moyens de protection salariale avec l'expertise du cabinet Delsol, explication sur la recommandation patronale et propositions des décisions unilatérales de l'employeur, l'après CCN ADITIG, ...).

Pôle de formation

Le pôle a permis de s'organiser autour de plusieurs axes en entreprenant de renouveler les critères applicables sur le Plan qualifié de branche (PQB 1 et 2) en tenant compte dans sa réflexion des travaux sur le CAUE de l'Après et des retours de la CTP. Les nouveaux critères ont été validés par le paritarisme.

Lieu de partage d'informations et d'entraide, le pôle a proposé d'accompagner les CAUE candidats à la certification Qualiopi et à l'agrément CNFEL (procédures, difficultés rencontrées, proposition de désigner un référent handicap à l'échelle nationale, ...). Il a avancé également la piste d'une certification Qualiopi de la FNCAUE afin qu'elle soit en mesure de recenser et identifier les besoins du réseau, de proposer et gérer une offre nationale de formations à destination des professionnels du réseau.

Dans un contexte particulier du fait de l'incertitude de la continuité avec l'OPCO Uniformation, le paritarisme a validé en fin d'année la proposition d'absence de répartition budgétaire du montant annuel entre les actions collectives (PQB1 et PQB2). Ainsi, l'utilisation des fonds conventionnels en 2024 pourront être affectés selon la seule limite du volume global disponible.

Pour donner suite à l'appel à participation lancé au printemps par la FNCAUE, le pôle s'est ouvert en juin à seize nouveaux membres.

La fin d'année marque la **passation du portage du pôle** du CAUE de l'Eure, référent depuis début 2021 avec la FNCAUE, **au CAUE de l'Ain**.

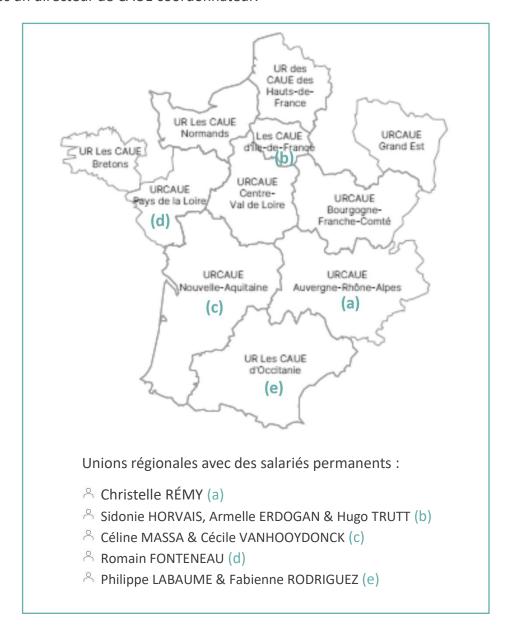
A Participation de Fabienne RODRIGUEZ aux réunions du pôle de formation et aux webinaires de la FNCAUE.

Réseau des Unions régionales des CAUE (URCAUE)

Les Unions régionales maintiennent des contacts fréquents (téléphone, mail ou visioconférence) entre les salariés permanents : Auvergne-Rhône-Alpes (11 CAUE), Île-de-France (8 CAUE), Nouvelle-Aquitaine (12 CAUE), Pays de la Loire (5 CAUE) et Occitanie (13 CAUE).

Ils permettent de **s'enrichir mutuellement** afin de partager leurs expériences sur les organisations régionales, de s'informer sur les partenariats régionaux et les exemples d'actions conduites, ...

Les autres Unions régionales ne disposant pas de permanent, fonctionnent a priori avec un directeur de CAUE coordonnateur.



VALORISER LES CAUE D'OCCITANIE AUPRÈS DES ACTEURS RÉGIONAUX ET NATIONAUX



Actions prévues

 Faciliter les actions communes avec des organismes régionaux et répondre collectivement à des sollicitations :

Diffusion des informations régionales, entretien du lien avec : EPFO, Envirobât (représentation au CA), Agence régionale Biodiversité, Comité régional de la Biodiversité, Comité d'orientation Cerema Occitanie, Comité d'orientation de la revue BelvedeR (AUAT), CROA Occitanie, Observatoire régional climat énergies Occitanie (ORCEO)...

 Mutualiser des supports de sensibilisation qui valorisent les expériences et les compétences des CAUE (outils sont à la disposition des CAUE pour conduire des actions départementales et locales) :

Plaquette "Paysage et accueil du public dans des sites naturels et patrimoniaux de proximité", film et jeu sérieux pour la sensibilisation des élus au ZAN, exposition Mission Racine avec un événement régional pour présenter l'ensemble de cette exposition à différent public et à la presse, ...

 Diffuser les supports de sensibilisation auprès des acteurs régionaux et, communiquer collectivement via le site Internet mutualisé :

Diffusion des publications régionales et notamment les quatre numéros de la collection paysage d'Occitanie, publication au minimum d'une actualité par mois sur le site internet, actualités des CAUE dans Paysage-info, réflexion autour de la communication presse, ...

INSCRIRE LE PROJET ASSOCIATIF DANS UNE GOUVERNANCE COLLECTIVE

Rassembler les acteurs du réseau régional et définir leur périmètre pour construire ensemble une vision commune élargie avec des orientations de l'action collective basées sur la solidarité et la réciprocité.



Assemblée générale ordinaire, le 2 juin 2023, au Palais des rois de Majorque à Perpignan @ CAUE 66

VIE STATUTAIRE

Membres

L'association se compose de trois collèges de membres :

- Membres actifs : les CAUE d'Occitanie à jour de leur cotisation. Ils sont regroupés dans le collège CAUE.
- Membres de droit : les personnes morales, directions régionales de l'État et collectivités régionales, regroupées dans le collège Institutions et collectivités régionales d'Occitanie : DRAC, DREAL, Conseil Régional et Région académique Occitanie.
- Membres partenaires : acteurs régionaux de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement qui, en raison de leurs compétences, activités et représentativités, sont intéressés ou susceptibles de contribuer à la réalisation de l'objet de l'Union régionale. Ils sont regroupés dans le collège Acteurs de l'AUE.

Assemblée générale

L'assemblée est **constituée des trois collèges**. Peuvent être invités, pour assister à tout ou partie de l'assemblée, les membres des conseils d'administration et les équipes de chaque CAUE ainsi que toutes personnes en raison de leurs compétences ou de leurs actions en faveur de l'association.

Conseil d'administration

Il est formé par les **deux premiers collèges**, CAUE et Institutions et collectivités régionales.

A l'issue du renouvellement des présidences des CAUE d'Occitanie et de la désignation des personnes physiques (titulaire et suppléant) du collège Institutions et collectivités régionale, le conseil d'administration a été renouvelé en séance du 31 janvier 2022. Des changements statutaires, réalisés en AGE du 13 mai 2022, donnent la possibilité d'y participer en présentiel et/ou en visioconférence.

Bureau

L'association est présidée depuis le 31 janvier par Marie-France BARTHET et le bureau est composé de :

- Deux vice-présidents : Marie-Pierre SADOURNY et Jean-Louis GRIMAL,
- D'une trésorière, Dominique SARDEING et d'une trésorière adjointe, Hélène ROZIS LE
- D'un secrétaire Emmanuel JOULIÉ ou son représentant Alain COUZINIÉ.



5 réunions du Bureau et 2 Conseils d'administration en présentiel et visioconférence ainsi que 1 Assemblée générale ordinaire uniquement en présentiel.

Représentation des CAUE d'Occitanie au sein des instances de la FNCAUE :



- Quatre Président-e-s sont membres du collège des Présidents de CAUE au conseil d'administration : Marie-France BARTHET (11), Vincent BOUGET (30), Julie GARCIN SAUDO (34) et Rémi BRANCO (46) ainsi qu'une Directrice, Florence FOMBONNE ROUVIER (34).
- Trois Directeur-trice-s siègent à la CTP : Stéphane CARTOU (30), Françoise FAVAREL (31) et Florence FOMBONNE ROUVIER (34).

ORGANISATION DU RÉSEAU

Réunions des directeurs

Ces réunions rassemblent les directeur-trice-s et le délégué régional (14 membres) et visent à exprimer la vie du réseau, à partager des sujets communs à propos desquels les mêmes partenaires sont interpellés, à définir des axes de projets, à mutualiser les travaux, les compétences, les données et un travail commun sur des thèmes.

Un-e Directeur-trice Animateur-trice Porte-Parole (DAPP) est renouvelé-e tous les 6 mois (DAPP: Mathieu LARRIBE au 1er semestre et Catherine PINOL au second), fait l'ordre du jour avec le délégué régional, anime les réunions, s'assure de la parole de chacun, permet l'expression de tous les points de vue, restitue une synthèse équilibrée, crée les conditions pour valider un positionnement des directeur-trice-s pour chaque sujet, réalise avec le Délégué régional les comptes-rendus.



8 réunions en présentiel et visioconférence.

RÉPARTITION DES FINANCEMENTS DU RÉSEAU

Gestion des financements régionaux et nationaux

Faciliter et accompagner l'implication des CAUE au niveau régional est une des raisons d'être de l'association. Les cadres de partenariats régionaux permettent de diversifier les sources de financements des CAUE qui contribuent volontairement aux actions d'intérêt régional.

Financements	Cadre et modalités	2023	2022
Région DAFU	Protocole d'accord Région - CAUE d'Occitanie 2022/2028 : - 13 CAUE : 09, 11, 12, 30, 31, 32, 34, 46, 48, 65, 66, 81 et 82	317 000 €	317 000 €
État DREAL	Convention cadre de partenariat pour l'animation du Réseau Paysage Occitanie: - 2023/2027: CAUE 48 -2018/2021: CAUE 81	5 836 € -	12 130 €
État DRAC	Convention financière Coordination et valorisation régionales d'actions de sensibilisation à l'architecture, conduites par les CAUE d'Occitanie : - 4 CAUE : 30, 31, 32 et 34 - 3 CAUE : 09, 30 et 65	20 834 €	7 700 €
État ADEME & DREAL	Décision de financement ADEME signée en octobre 2019 et convention de partenariat DREAL signée en juillet 2020, pour la réalisation d'un support pédagogique "Rénovation énergétique et STD" devenue "Réhabiliter ou construire, faire les bons choix !": CAUE 09 et 46		6 909 €
État DREAL	Arrêté attributif pour l'opération "Les paysages d'Occitanie, une ressource pour la transition écologique", octobre 2017 et avenant en avril 2019 : CAUE 09 et 46		7 921 €
Total		343 670 €	351 660 €

Financements des CAUE dans le cadre de programmes régionaux portés par les CAUE d'Occitanie

Répartition solidaire de la subvention régionale

Optimiser le montant de la subvention régionale pour les CAUE, avec une répartition réorganisée dans un esprit de solidarité en tenant compte des ressources financières de chaque CAUE :

Subvention régionale	2023	2022
CAUE de l'Ariège	29 000 €	27 000 €
CAUE de l'Aude	25 000 €	27 000 €
CAUE de l'Aveyron	25 000 €	27 000 €
CAUE du Gard	24 500 €	27 000 €
CAUE de la Haute-Garonne	5 000 €	10 000 €
CAUE du Gers	29 000 €	27 000 €
CAUE de l'Hérault	7 000 €	10 000 €
CAUE du Lot	29 000 €	27 000 €
CAUE de la Lozère	33 500 €	27 000 €
CAUE des Hautes-Pyrénées	29 000 €	27 000 €
CAUE des Pyrénées-Orientales	27 000 €	27 000 €
CAUE du Tarn	25 000 €	27 000 €
CAUE du Tarn-et-Garonne	29 000 €	27 000 €
Total	317 000 €	317 000 €

Cotisation statutaire annuelle

Les 13 CAUE adhérent avec des modalités de calcul et de versement de la cotisation statutaire annuelle, proposées en conseil d'administration du 6 avril 2023 et approuvées en assemblée générale du 2 juin 2023. La cotisation annuelle a été fortement augmentée en 2023 afin de couvrir environ 50% des charges fixes, de renforcer l'autonomie de l'Union régionale vis-à-vis des financeurs et de montrer aux partenaires l'engagement des CAUE à la structuration régionale.

Cotisation statutaire	2023	2022	2021	2020	2019
Montant voté en AG	100 000 €	80 000 €	80 000 €	88 861€	90 427 €
CAUE de l'Ariège	4 974 €	3 212 €	3 392 €	3 620 €	3 281 €
CAUE de l'Aude	7 177 €	5 969 €	6 597 €	10 101 €	8 710 €
CAUE de l'Aveyron	7 009 €	5 763 €	6371€	9 774€	8 196€
CAUE du Gard	10 514 €	8 645 €	9 556€	12 192 €	11 276€
CAUE de la Haute-Garonne	19 180 €	16 821 €	9 689 €	26 087 €	32 381 €
CAUE du Gers	4 486 €	3 794 €	4 280 €	4815€	4 080 €
CAUE de l'Hérault	16 939 €	13 832 €	17 094 €	-	-
CAUE du Lot	3 867 €	3 180 €	3 515 €	4 217 €	3 897 €
CAUE de la Lozère	2 028€	1 147 €	1 160 €	1 647 €	1 452 €
CAUE des Hautes-Pyrénées	4 497 €	3 458 €	3 822 €	3 521 €	3 572 €
CAUE des Pyrénées-Orientales	5 829€	4713€	4 724 €	-	-
CAUE du Tarn	7 429 €	5 772 €	5 801€	7 873 €	7 789 €
CAUE du Tarn-et-Garonne	6 071€	3 694 €	3 999 €	5 014€	5 793 €

NB. Les montants de la cotisation statutaire sont arrondis.

GESTION INTERNE

Ressources humaines

L'équipe régionale est composée de deux salariés :

- Philippe LABAUME, délégué régional.
- Fabienne RODRIGUEZ, chargée de l'administration et du développement des formations internes.

Avec le réseau des CAUE, elle permet la coordination, la représentation, l'animation, la facilitation, le secrétariat, la veille, le suivi, ... Elle s'assure de la mise en œuvre de la stratégie et des actions arrêtées en Conseil d'administration.



6 réunions, points d'équipe.

Répartition du temps de travail de l'équipe	
Coordination d'actions partenariales	1 182 heures
Coordination des actions du réseau	458 heures
Représentation et promotion des CAUE	57 heures
Formation des personnels CAUE	97 heures
Gestion et administration	1 144 heures
Total	2 938 heures

Les salariés se forment régulièrement et le plan de formation en 2023 a concerné une action "Utilisation de l'approche Palo Alto en CAUE, niveau perfectionnement", organise par le CAUE du Gers et suivie par le Délégué régional (2 jours).

La Chargée de l'administration a participé au Forum des associations organisé par la Compagnie régionale des Commissaires aux comptes et l'Ordre des experts-comptables Occitanie. Cette journée permet de s'informer, d'actualiser ses connaissances et d'échanger avec d'autres acteurs autour des enjeux du secteur associatif.

Convention collective nationale

La convention collective nationale des CAUE avait été signée le 24 mai 2007 et étendue le 27 février 2008. Son champ d'application a été modifié par avenants du 10 juillet 2018 et du 27 janvier 2021 visant à intégrer des activités professionnelles en vide conventionnel et de couvrir les acteurs du développement et de l'ingénierie territoriale d'intérêt général (ADITIG) à l'issue d'un délai de 3 ans. Des nouveaux corpus conventionnels devaient harmoniser en totalité la branche et s'appliquer par arrêté d'extension au 12 juin 2024.

Face aux points de désaccord entre le collège employeur et le collège salarié, la convention collective nationale ADITIG a été dénoncée par le collège employeur en date du 1er septembre 2022 dans l'objectif de relancer les négociations paritaires. Compte tenu de l'absence de conclusion d'un accord, notre branche ne peut plus appliquer la CCN ADITIG et se trouve depuis le 1^{er} décembre en situation de vide conventionnel.

L'ensemble du réseau des CAUE peut adhérer à une même convention collective de leur choix qui prendra la forme d'un accord collectif avec la branche d'accueil. Cette dernière devra être modifiée et convenir des modalités de délai et de mise en œuvre de la CCN aux CAUE. Le cas échéant, il reviendra au ministère du Travail de désigner (par arrêté) une convention collective qui sera applicable sans délai de transition.

Néanmoins soucieuse de garantir le maintien d'un statut social uniforme au sein du réseau, la **FNCAUE** a transmis ses recommandations patronales en date du 19 décembre 2023, à effet du 1^{er} décembre 2023 afin de conserver le socle social issu des anciennes dispositions de la convention collective nationale ADITIG.

Des décisions unilatérales de l'employeur (DUE) ont été formalisées en début d'année 2024 pour les régimes des frais de santé et de prévoyance (Malakoff Humanis) ainsi que sur les avantages sociaux.

Gestion administrative

La gestion administrative, service support de l'association, permet l'organisation et **l'optimisation des processus administratifs** avec :

- La mise en œuvre du budget approuvé en assemblée générale.
- L'application des règles comptables, administratives et sociales propres aux associations et à la convention collective nationale ADITIG qui a pris fin le 30 novembre 2023.
- L'appui à l'organisation et au suivi des instances statutaires.
- La comptabilité générale est tenue en interne. La révision et le contrôle annuels de la comptabilité sont réalisés par le cabinet Mazars ainsi que la gestion de l'emploi et de la paie. La mission de commissariat aux comptes est assurée par M. Philippe VINTROU.

L'association a été notifiée le 24 février 2022 d'une requête aux fins de saisine du Conseil de Prud'hommes de Toulouse d'une ancienne salariée pour 119 k€. Il a été convenu d'être assisté pour cette affaire par le cabinet d'avocats Barthélémy. L'audience de mise en état s'est tenue le 20 juin 2023 et a adopté le calendrier de procédure. L'audience de jugement était prévue le 4 décembre mais à la demande de Me THOMAS, le Conseil de Prud'hommes de Toulouse a prononcé la radiation de cette affaire. Une nouvelle date d'audience a été fixée au 27 mai 2024.

Gestion logistique

La chaîne logistique est gérée en interne et des actions écoresponsables sont engagées, visant notamment à :

- Suivre et réduire la consommation d'eau et d'énergie avec la coopérative Enercoop dont l'association est sociétaire.
- Collecter et recycler les consommables.
- **Utiliser des produits biodégradables** pour l'entretien et le nettoyage de nos locaux par la **coopérative Net-Sol-Eco**.
- Limiter l'impact lié aux déplacements en favorisant les déplacements doux et économes. L'équipe régionale privilégie l'utilisation du vélo et des transports collectifs (covoiturage, bus, métro, train, ...). L'association est sociétaire de la coopérative d'autopartage Citiz, en cas de nécessité, l'équipe régionale a accès à un des véhicules. Le covoiturage est également privilégié et notamment avec le CAUE du Tarn-et-Garonne qui est fréquemment utilisé.







INSCRIRE LE PROJET ASSOCIATIF DANS UNE GOUVERNANCE COLLECTIVE

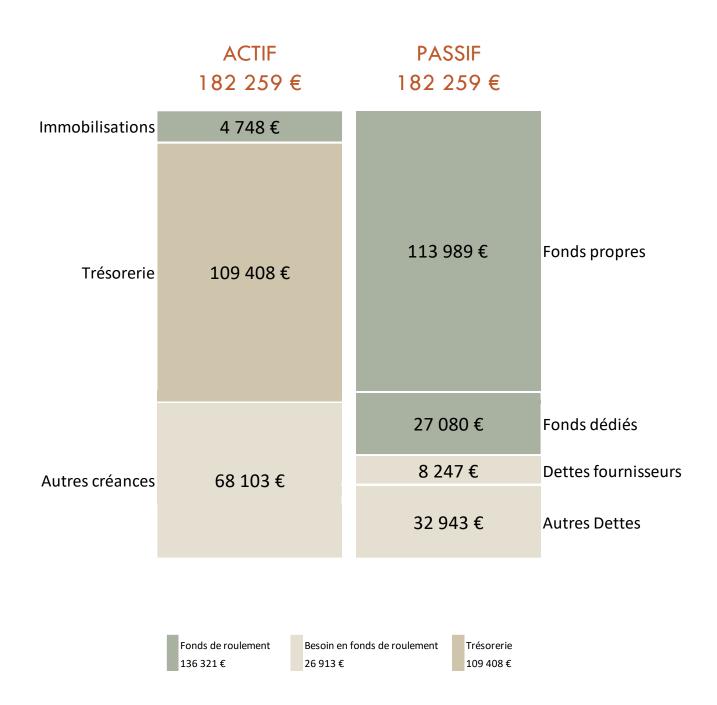


Actions prévues

- Le bureau se réunit systématiquement avant les conseils d'administration et selon les besoins, d'autres réunions pourront être organisées.
- Le conseil d'administration permet les échanges entre les administrateurs, de fixer les orientations, les programmes d'actions et le budget de l'exercice à venir. Il arrête également les comptes de l'exercice écoulée. Il se réunit au moins deux fois par an. Les points de vigilance seront en 2024 l'accompagnement des avancées dans les recherches d'une nouvelle CCN conduites par la FNCAUE, le suivi du litige prud'homal, le lancement d'une consultation libre pour désigner un nouveau Commissaire aux comptes titulaire et son suppléant (pour 6 exercices), les représentations à l'EPFO et au Comité de Massif central, ...
- L'assemblée générale ordinaire est un temps essentiel de la vie associative qui permet de restituer l'année écoulée et de décider des orientations politiques, stratégiques et financières à venir. Elle se tient au moins une fois par an. Si cette assemblée approuve les comptes, elle doit se tenir dans un délai de 6 mois suivant la clôture, au plus tard avant le 30 juin et 45 jours après l'arrêt des comptes en conseil d'administration. Les administrateurs et les salariés du réseau de CAUE sont conviés à y participer ainsi que les partenaires.
- Huit réunions des directeurs se tiendront cette année.
- L'équipe régionale avec le réseau des CAUE effectuera la coordination, la représentation, l'animation, la facilitation, le secrétariat, la veille, le suivi, ... elle s'assurera de la mise en œuvre de la stratégie et des actions arrêtées en conseil d'administration.

3. RAPPORT FINANCIER

État de synthèse du bilan comptable

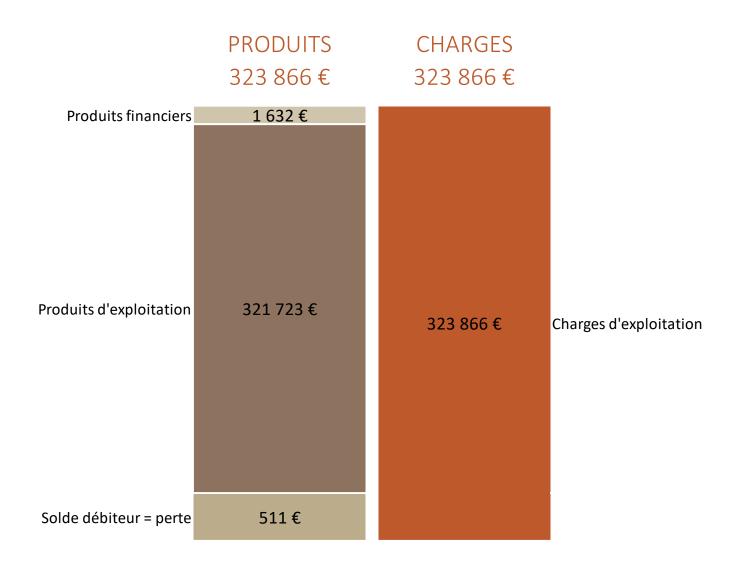


Bilan comptable

BILAN ACTIF	Brut	Amortissement Dépréciation	Net au au 31-12-23	Net au au 31-12-22
I - ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles	6 230 €	6 230 €		
Concessions, brevets et droits assimilés	6 230 €	6 230 €		
Immobilisations corporelles	35 188 €	30 439 €	4 748 €	6 265 €
Autres immobilisations corporelles	31 938 €	30 439 €	1 498 €	3 015 €
Participations et créances rattachées	850€		850€	850€
Autres immobilisations financières	2 400 €		2 400 €	2 400 €
Total I	41 418 €	36 669 €	4 748 €	6 265 €
II - ACTIF CIRCULANT				
Créances	68 060 €	2 780 €	65 281 €	61 075 €
Charges constatées d'avance	2 822 €		2 822 €	2 112 €
Disponibilités	109 408 €		109 408 €	142 720 €
Total II	180 290 €	2 780 €	177 511 €	205 907 €
TOTAL DE L'ACTIF (I+II)	221 708 €	39 449 €	182 259 €	212 172 €

BILAN PASSIF	Net au au 31-12-23	Net au au 31-12-22
I - FONDS PROPRES ASSOCIATIFS		
Fonds propres sans droit de reprise	69 935 €	69 935 €
Report à nouveau	44 565 €	73 108 €
Résultat de l'exercice	-511€	-28 543 €
Total I	113 989 €	114 500 €
II - FONDS DÉDIÉS		
Fonds dédiés sur subventions	27 080 €	16 375 €
Total II	27 080 €	16 375 €
III - DETTES		
Emprunts et dettes financières diverses		18 188 €
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 247 €	8 762 €
Dettes fiscales et sociales	32 943 €	25 842 €
Produits constatés d'avance		28 505 €
Total III	41 190 €	81 297 €
TOTAL DU PASSIF (I+II+III)	182 259 €	212 172 €

État de synthèse du compte de résultat

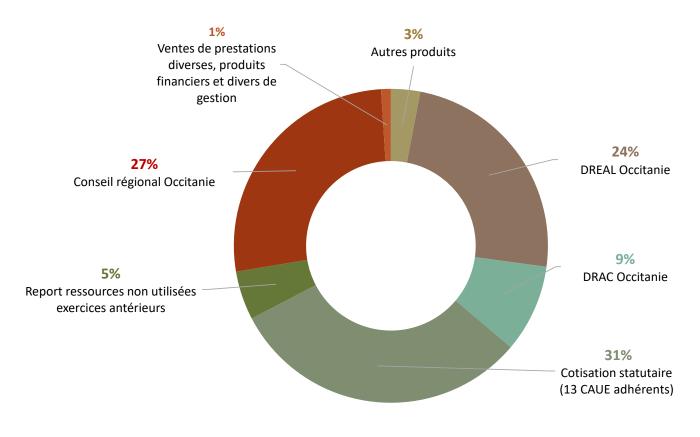


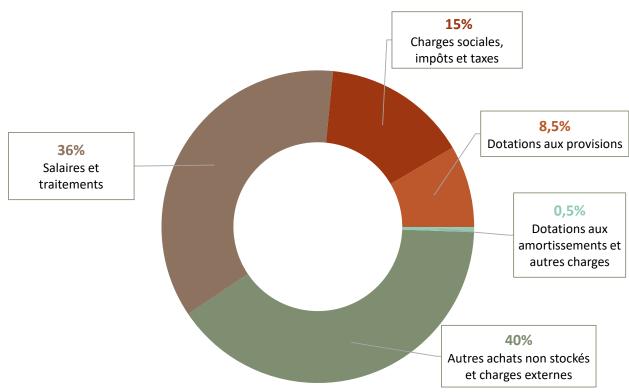
Compte de résultat

COMPTES DE RÉSULTAT	du 01-01-23	du 01-01-22
L DDODUUTS DIEVOLOITATION	au 31-12-23	au 31-12-22
I - PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations statutaires	100 000 €	80 000 €
Ventes de prestations de services	2 100 €	
Subventions d'exploitation	193 105 €	131 975 €
Contributions financières	10 134 €	10 082 €
Reprises et transferts de charges	16 375 €	12 889 €
Autres produits	9€	
Total I	321 723 €	234 946 €
II - CHARGES D'EXPLOITATION		
Autres achats et charges externes	129 931 €	101 475 €
Impôts, taxes et versements assimilés	826€	855€
Salaires et traitements	117 854 €	104 296 €
Charges sociales	46 654 €	41 626 €
Dotations aux amortissements et dépréciations	1 516 €	1 618€
Dotations aux provisions	27 080 €	14 375 €
Autres charges	4€	3€
Total II	323 866 €	264 248 €
III - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-2 143 €	-29 302 €
IV - RÉSULTAT FINANCIER		
Produits financiers	1 632 €	759€
Charges financières		
Total III	1 632 €	759 €
V - RÉSULTAT COURANT (III+IV)	-511 €	-28 543 €
TOTAL DES PRODUITS	323 355 €	235 705 €
TOTAL DES CHARGES	323 866 €	264 248 €
EXCÉDENT OU PERTE	-511 €	-28 543 €

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	2023	2022
Prestations en nature (mises à disposition de salle)	1 550 €	1 430 €
Bénévolat	90 032 €	88 555 €
TOTAL	91 582 €	89 985 €

Répartition des produits et charges





ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES



Actions prévues

- Maintenir les cotisations CAUE à l'UR à 100 000 € pour couvrir environ 50% des charges fixes, afin de renforcer son autonomie vis-à-vis des financeurs et de montrer aux partenaires l'engagement des CAUE pour la structuration régionale.
- Maintenir le montant (85 600 €) de la subvention de la Région à l'Union régionale (sur un total attendu de 402 600 € pour le réseau CAUE) en affectant 10 000 € au projet de jeu sérieux pour sensibiliser les élus au ZAN et à l'accueil d'une stagiaire.
- Engager de nouvelles actions régionales qui pour certaines sont portées par les CAUE dans le cadre de conventions financières de mise à disposition ou de partenariat : collection paysage d'Occitanie, animations dans le cadre du mois de l'architecture Occitanie, journée thématique d'échanges, ...
- Pour certaines actions prévoir des contrats de prestations (réalisateur vidéo, développeur de jeu, développeur Internet, graphiste, imprimeur, ...).

PRÉVISIONNEL	2024
I - PRODUITS	
Cotisations statutaires	100 000 €
Ventes de prestations de services	2 100 €
Subventions d'exploitation	148 600 €
Contributions financières	10 200 €
Report ressources non utilisées exercices antérieurs	27 080 €
Produits financiers	2 400 €
Transferts de charges et produits divers de gestion	360€
Total I	290 740 €
II - CHARGES	
Autres achats et charges externes	127 934 €
Salaires et traitements	115 813 €
Charges sociales	45 736 €
Dotations aux amortissements et dépréciations	1 157 €
Dotations aux provisions	0€
Autres charges	100€
Total II	290 740 €
EXCÉDENT OU PERTE	-

GLOSSAIRE DES ACRONYMES

ADEME	agence de la transition écologique
ANCT	agence nationale de la cohésion des territoires
ARB	agence régionale de la biodiversité
AREC	agence régionale énergie climat
AUAT	agence d'urbanisme et d'aménagement de Toulouse aire métropolitaine
CAUE	conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement
CEREMA	centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement
CREBA	centre de ressources pour la réhabilitation responsable du bâti ancien
CROA	conseil régional de l'ordre des architectes
CRB	comité régional de la biodiversité
CRTL	comité régional du tourisme et des loisirs
СТР	conférence technique permanente
DAI	direction de l'aménagement et de l'immobilier (Région Occitanie)
DAT	direction de l'action territoriale (Région Occitanie)
DirMer	direction de la mer (Région Occitanie)
DITEE	direction de la transition écologique et énergétique (Région Occitanie)
DAPP	directeur-trice animateur-trice porte-parole
DRAC	direction régionale des affaires culturelles
DREAL	direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement
ENSA	école nationale supérieure d'architecture
EPFO	établissement public foncier d'Occitanie
FNCAUE	fédération nationale des conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement
GT	groupe de travail
JNA	journées nationales de l'architecture
JTE	journée thématique d'échanges
MAO	mois de l'architecture en Occitanie
ORCEO	observatoire régional climat énergie en Occitanie
RPO	réseau paysage d'Occitanie
SAFER	sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural
SCOP	société coopérative de production
SCOT	conférence des schémas de cohérence territoriale
SRADDET	schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires
URCAUE	union régionale des conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement
ZAN	zéro artificialisation nette

L'association Les CAUE d'Occitanie reçoit le soutien financier

des 13 CAUE d'Occitanie,

de la DRAC Occitanie,

de la DREAL Occitanie,

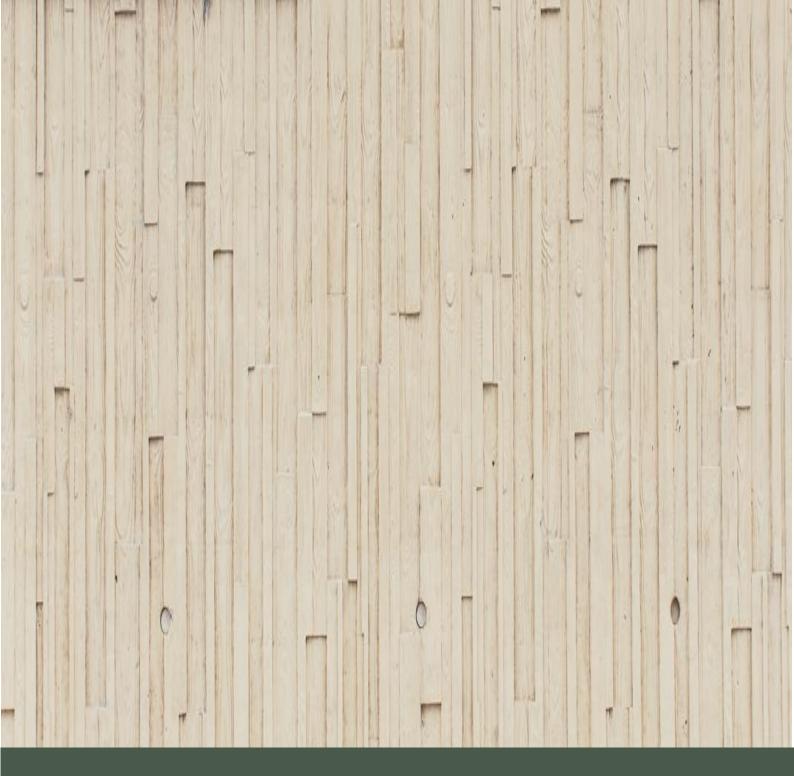
& de la Région d'Occitanie.





Rédaction : Marie-France BARTHET, Philippe LABAUME et Fabienne RODRIGUEZ | Les CAUE d'Occitanie.

Crédits photos : sauf mention contraire, Les CAUE d'Occitanie.



Union régionale des Conseils, d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement d'Occitanie

5 avenue Frizac | 31400 Toulouse

Tél: 05 34 41 39 59 | Courriel: contact@les-caue-occitanie.fr

Site web: <u>www.les-caue-occitanie.fr</u>